

comité qui, je l'espère et le souhaite, se mettra immédiatement à la tâche et nous offrira bientôt un moyen de modifier le Règlement de façon à abrégier les débats. Je ne m'arrêterai pas à tous les points soulevés par l'honorable député cet après-midi. Beaucoup d'entre eux nous ont été signalés à maintes et maintes reprises depuis quelques années par des gens dont les motifs étaient tout aussi honorables que ceux du chef de l'opposition (M. Bracken). Mais la Chambre des communes est une vaste institution. Elle est maîtresse d'elle-même. C'est la Chambre, et non le Gouvernement, qui est responsable du Règlement et de la procédure.

Pour ce qui est de la procédure à suivre, je signalerai à mon honorable ami qu'une chose entre toutes serait utile à cet égard: reconnaître qu'il y a un moment approprié pour chaque chose. Avec tout le respect possible, je ferai remarquer que l'honorable député s'est efforcé de traiter à peu près tous les sujets qui pourront être soulevés au cours de la présente session. C'est une tâche considérable qui a pris beaucoup de temps. Il a parlé de l'embauchage, du logement, du rapatriement, du prêt à la Grande-Bretagne, des crédits; il a fait un exposé budgétaire en même temps qu'un discours sur l'Adresse. Ce n'est pas tout: il a terminé par un long exposé sur la politique étrangère. Je lui propose donc, s'il désire améliorer la marche du débat, de se contenter, à l'avenir, de traiter un sujet à la fois, plutôt que de nous servir de tout dans son discours sur l'Adresse.

M. BRACKEN: Comptez-vous limiter le chef de l'opposition à un seul sujet dans son discours sur l'Adresse?

Le très hon. MACKENZIE KING: Non pas; comme mon honorable ami l'a dit, le discours du trône offre l'occasion de discuter de tout. Tenant compte de sa proposition, j'aurais cependant cru que l'honorable député se serait contenté d'une sortie générale; qu'il aurait affirmé, en une courte phrase, que tout ce que le Gouvernement a accompli est à blâmer et qu'en réalité, il n'a rien fait du tout. Il aurait pu raccourcir sensiblement son discours s'il s'était exprimé en termes de ce genre, mais il a gâté l'effet d'une telle déclaration en parcourant tout d'abord une longue liste de sujets et en s'efforçant d'épuiser toutes les questions.

Toutefois, mon honorable ami a oublié de signaler à la Chambre que, malgré les lacunes de nos programmes d'embauchage, de logement, de rapatriement, et le reste, pour ne pas mentionner toute la longue liste de sujets qu'il a traités, le Canada est, en ce moment, dans une situation plus enviable que celle de tout autre pays de l'univers.

Dans tous les pays qui sont aujourd'hui en butte à de graves problèmes, qu'il s'agisse des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de la Hollande ou des autres nations européennes ou des autres dominions qui ont été éprouvés par cette grande guerre—je ne parle pas des pays ennemis, car nous savons qu'ils ont tous été détruits—les citoyens disent: "Nous voudrions bien être dans la même situation que les Canadiens". Aucun pays n'est plus prisé que le Canada dans le monde actuel, et il me semble regrettable que l'unique opinion contraire soit exprimée dans cette Chambre des communes par un citoyen canadien qui dirige l'un de nos partis politiques. Telle est la rectification que je désire apporter cet après-midi à ce qu'a déclaré mon honorable ami. En ce qui a trait à l'embauchage, aucun autre pays au monde n'a présentement un aussi fort pourcentage d'ouvriers au travail que le Canada. J'ajouterais qu'il n'est aucun autre pays où les conflits industriels soient moins graves. C'est là un fait très important. Il n'est pas un effet du hasard. Il est attribuable à la politique que le gouvernement actuel a suivie depuis plusieurs années et, qu'on me permette de le dire, il résulte d'une façon toute particulière de la compétence exceptionnelle du ministre du Travail (M. Mitchell) quand il s'agit de régler les problèmes ouvriers. Voilà un fait dont nous avons lieu d'être fiers; notre pays peut, je ne dirai pas se vanter, mais du moins ressentir une très vive satisfaction en songeant qu'une paix relative a régné dans le monde industriel chez nous depuis le jour de la victoire contre le Japon.

Quant au rétablissement, mon honorable ami sait qu'en ce qui concerne le rapatriement des forces d'outre-mer, nous sommes de beaucoup en avant des autres pays, au point de vue du nombre des militaires rapatriés. Nous n'avons assurément pas été en mesure de parer entièrement à la situation, mais quel pays a pu le faire, à cette époque-ci où en quelque autre occasion précédente? Il convient, me semble-t-il, de garder le sens des proportions en pareille matière. Quant à la question du logement, le discours du trône indique bien clairement que la demande d'habitations dépasse l'offre; mais, je le demande dans ce cas encore, dans quel autre pays, relativement parlant, le nombre de logements disponibles est-il présentement plus élevé qu'au Canada?

Une VOIX: Allons donc!

Le très hon. MACKENZIE KING: Que mes honorables amis mentionnent n'importe quel autre pays. Dira-t-on que la Grande-Bretagne est mieux pourvue de logements que nous le sommes nous-mêmes? Prétendra-t-on que les Etats-Unis sont en meilleure situation que nous sur ce point? Soutiendra-t-on que nous le cédon à la Belgique, à la Hollande,